



Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 1 octobre 2025 à 18h00, à la salle du conseil située au 15, rue Caron.

Sont présents :

Christian CÔTÉ, maire;
Luc DUVAL, conseiller;
Éric FRÉCHETTE, conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE, conseillère;
Marc PAYEUR, conseiller;
Marie-Josée-PLEAU, conseillère;
Christian TISLUCK, conseiller.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX, directrice générale et greffière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Christian Côté, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière déclare qu'elle a signifié conformément à la loi l'avis de convocation pour cette séance extraordinaire à tous les membres du conseil.

2025-10-181 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une session extraordinaire, l'ordre du jour est adopté comme tel.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS PRÉVUS AU PRÉSENT ORDRE DU JOUR
5. TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - CHANGEMENT D'ADRESSE
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Krystel Houle-Plante, appuyée par Christian Tisluck, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS PRÉVUS AU PRÉSENT ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est posée

**2025-10-182 TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - CHANGEMENT
D'ADRESSE**

CONSIDÉRANT QUE l'établissement du 15, rue Caron sera réaffecté et réaménagé en établissement communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la salle du conseil municipal ne sera plus accessible;

CONSIDÉRANT QU'un déménagement s'impose;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Josée Pleau, appuyée par Luc Duval, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE la salle du conseil déménage au 2, rue Pinard, Kingsey Falls.

Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible aux élus du conseil municipal et affichée sur le site Web de la Ville.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition d'Éric Fréchette, il est résolu que la séance soit levée à 18h52.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Christian Côté
Maire

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière